



13 – Chapitre 13 – *Il était une fois les Restos 49* Aides à la personne – 3

Les cours de Français

Leur appellation a varié avec le temps avant de se stabiliser à la dénomination actuelle. En remontant les années il n'est pas rare de trouver « cours d'alphabétisation », « lutte contre l'illettrisme » et autres. Il est possible que ces distinctions aient été liées aux besoins constatés à des périodes différentes.

La mise en place de tels ateliers suppose trois choses : **un « public »** à former dont il faut analyser les réelles demandes ; **un local modulable** pour pouvoir répartir les groupes en fonction de leurs niveaux ; **des bénévoles motivés** dotés d'un bagage suffisant.

Sur ce dernier point le National a proposé très tôt une méthode et des formations. Mais, trop souvent éloignées et en dates et en lieux, ces formations ne sont suivies que par un nombre limité de volontaires. Heureusement, ce manque est très souvent compensé par **l'acquis professionnel de la plupart des intervenants**. Depuis peu, l'Université d'Angers offre, à destination de toutes les associations concernées par ce sujet, un enseignement à l'apprentissage du Français.

Toutes ces spécificités expliquent que de tels cours ne sont possibles que dans des **centres importants**. D'ailleurs, bien des communes moyennes, à travers leur C.C.A.S, prennent le relais dans ce domaine.

En décembre 2002 on signale que l'atelier d'Angers fonctionne très bien, sans plus de détails. C'est apparemment le seul dans le département.

En 2004, s'ajoute le centre de Cholet. Des ateliers de lecture sont organisés à Saumur et Angers sans que l'on puisse savoir s'il faut les rattacher aux cours de Français ou à la bibliothèque.

De 2006 à 2014, seuls Angers et Cholet « fonctionnent » ce qui mobilise annuellement de 20 à 23 bénévoles pour 50 personnes accueillies en 2011 et 90 en 2014.

Durant cet intervalle plusieurs choses se précisent. Ces ateliers veulent proposer une approche différente de celles des autres structures. L'accent est mis **sur la vie quotidienne** permettant **l'acquisition d'un vocabulaire suffisant**.

Il n'y a pas d'inscription préalable obligatoire, vient qui veut. Evidemment, **la participation est fluctuante**. Chaque séance comprend **une première partie orale, un goûter puis des exercices**.

Dès 2013, Cholet institue deux cours, un pour débutants, un pour confirmés ; une formule qui s'applique ailleurs par la suite.



2014-2015, Saumur s'ajoute à la liste en instaurant chaque vendredi une remise à niveau et le mardi un atelier. Par ailleurs il est constaté une plus grande diversité des apprenants.

2015-2016, Angers-Couffon débute un atelier. Cholet crée un troisième niveau d'apprentissage.

2016-2017, même nombre de centres, à Cholet un atelier cuisine permet **une approche plus spécifique**.

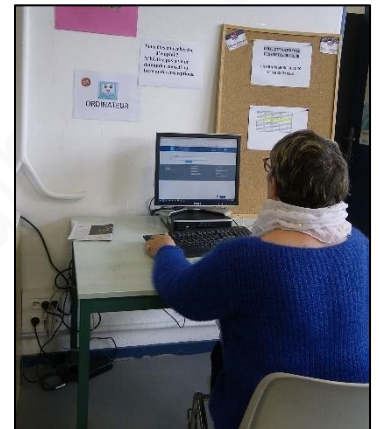
2017-2018, Nombre de centres inchangé, Cholet prolonge ces ateliers par **des visites au Musée**

2018-2019, 5 centres en incluant Avrillé.

2019-2020, Angers-Doyenné porte à 6 le nombre de centre en y ajoutant **le soutien scolaire**. La crise sanitaire a interrompu l'élan avec ce qu'il comporte de relations qui se nouent au fil de ces rencontres. Actuellement les cours reprennent de-ci, delà.

Informatique

Ces ateliers ont pour but d'aider les personnes accueillies à se familiariser avec l'informatique et lutter ainsi contre la **fracture numérique** qui se creuse de plus en plus. Cela **nécessite un matériel dédié** et évidemment des bénévoles connaissant le sujet, bénévoles en nombre suffisant. Cette dernière donnée, comme on le verra dans la chronologie, étant déterminante. En dehors de ces ateliers, et sous la responsabilité d'un bénévole, les personnes accueillies peuvent utiliser l'outil informatique pour des recherches personnelles.



C'est Cholet qui en 2004 ouvre le premier atelier suivi par Angers en 2005.

De 2006 à 2009-2010, trois centres en ajoutant Tiercé.

En 2010-2011, l'adjonction de Trélazé et Segré porte le nombre de centres à 5 avec 34 bénévoles, mais en **2011-2012** ce total revient à quatre après arrêt de Trélazé et Segré mais l'arrivée de Longué.

De 2012 à 2014-2015, on relève 6 centres avec 10 bénévoles.

Après les variations sont plus fréquentes : 4 centres de 2015 à 2017 ; 3 l'année suivante pour terminer à 5 en 2021 avant la période de la Covid où tout a été stoppé.

La Couture

Une activité, certes régulière, mais confidentielle. Il s'agit d'apprendre **à tricoter aux mamans**. Les renseignements collectés sont sans doute insuffisants. Merci à ceux qui en savent plus de nous faire partager leurs savoirs.

Tout paraît avoir débuté à Saumur en 2001, mais sans lendemain à notre connaissance.

Cholet débute en 2005 suivi par Angers en 2006.

C'est ce tandem que l'on retrouvera d'année en année jusqu'en 2007 à l'exception de 2011-2012, période qui verra la participation de Vihiers. Le nombre de bénévoles sera de 2 par centre, parfois 4 à Cholet où la « production » sera augmentée de l'apport des **mamies tricoteuses d'une maison de retraite**.

Seule donnée disponible, celle de 2012-2013 où on dénombre 20 personnes accueillies à Cholet et 10 à Angers.

Après 2017, seul Cholet propose encore cet atelier.

Qu'en est-il d'une reprise après la crise sanitaire ?

Claude Boissenot, mars 2022

A suivre : Les Loisirs.

Mot du président de l'AD49

Les activités « atelier de français », « informatique » et « coutures » relèvent de l'aide, non alimentaire, à la personne et, à ce titre ont un **caractère inconditionnel**.

Les ateliers de français, très souvent animés par des bénévoles ayant bénéficié d'une formation FLE (français langue étrangère) ont pour objectif de faciliter l'apprentissage de la langue et l'acquisition d'une certaine aisance dans la vie quotidienne.

L'activité « informatique » vise, quant à elle, à réduire l'illectronisme qui pénalise de façon évidente l'accès aux droits. Le déploiement d'une telle activité nécessite une approche prudente en matière de sécurité de nos systèmes d'information. L'accompagnement y lié nécessite des bénévoles compétents techniquement et formés sur le plan pédagogique

L'activité « couture » se déploie désormais dans des lieux autres que des centres d'activités, par exemple à la Maison du Cœur. Cette activité permet, pour les personnes accueillies, d'acquérir des compétences et de réduire certains coûts de la vie courante ; en ce sens, elle participe à l'autonomie.

Bien évidemment, ces activités doivent **correspondre à des besoins** identifiés ou pressentis des personnes qui poussent la porte des Restos, et elles ne peuvent naître et se pérenniser que si des bénévoles compétents, motivés et disponibles s'y attellent.

Il faut **remercier les bénévoles** de la première heure qui ont osé y aller, et leurs suiveurs qui permettent la poursuite de ces activités..

Mai 2022 – Christian LC